

## Une invention canadienne transforme le fumier en combustible

Un appareil ressemblant à une chaudière peut produire un combustible dont le prix s'élève seulement à 28¢ le gallon (4,5 l).

Il s'agit de méthyle, qui peut remplacer le mazout, le diesel et peut-être même, si on le raffine davantage, l'essence utilisée pour les moteurs d'auto. Il est fabriqué à partir d'excréments humains et animaux et de paille d'orge.

De nombreuses méthodes permettent de produire ce combustible, mais aucune n'est aussi rapide ni aussi économique que celle mise au point par M. Wilbur Griffith et son associé, M. D.M. Grant, qui travaillent à leur invention dans un ancien garage, près de Calgary (Alberta).

La clé du processus est un enzyme ou catalyseur qui amorce une réaction de cuisson transformant une solution de fumier et de déchets en un liquide clair et combustible.

Le catalyseur a été mis au point par deux savants californiens qui ont convenu de mettre l'enzyme à la disposition exclusive de MM. Griffith et Grant. Les deux Canadiens ont construit une usine pilote pour mettre la méthode à l'essai.

"Les résultats comblent nos espérances. Nous attendons les résultats des analyses de laboratoire, mais il semble dès maintenant que le procédé permet de créer également d'autres produits chimiques", déclare M. Grant.

"Jusqu'à maintenant, nous avons reçu des commandes de toutes les provinces canadiennes, de 14 États américains et des pays suivants: Italie, Autriche, Nouvelle-Zélande, Israël, Tasmanie, Suisse, France, Grande-Bretagne, Japon, Chine, Indonésie, Hong Kong et Taïwan. Tous réclament l'installation le plus rapidement possible", de dire M. Griffith.

On prévoit qu'une installation d'une capacité de deux tonnes coûtera environ \$30 000 et produira quotidiennement quelque 540 l de combustible et 810 kg d'engrais organique à partir de deux tonnes de déchets solides.

On évalue le coût de production à 28¢ le gallon en se fondant sur l'hypothèse que le propriétaire a librement accès aux matières premières, c'est-à-dire au fumier et autres déchets connexes. Un éleveur pourrait alimenter une installation d'une capacité de deux tonnes avec le fumier provenant de 150 têtes de bétail.

## Premier accord provincial-fédéral sur l'emploi des jeunes

Le ministre d'Emploi et Immigration Canada, M. Ron Atkey, et le ministre de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, M. Terence Donahoe, ont signé à la mi-septembre une Lettre d'entente en vue d'accroître la collaboration entre leurs gouvernements respectifs dans le cadre des activités favorisant l'emploi des jeunes. Il s'agit du premier accord provincial-fédéral de ce genre au Canada dans le domaine de l'emploi des jeunes.

L'entente engage la province et le gouvernement fédéral à échanger des renseignements sur l'emploi, dans la mesure où la loi le permet, et à se consulter avant la mise en place de nouveaux programmes et services d'emploi des jeunes ou la mise en oeuvre de politiques dans ce domaine.

Les gouvernements s'engagent également à coopérer dans le secteur de la prestation de services et celui des programmes d'emploi des jeunes et à éviter le chevauchement des activités.

L'entente prévoit une division nette

des responsabilités dans le domaine de l'emploi des jeunes. La Nouvelle-Écosse se chargera des secteurs concernant le *counseling* professionnel, tandis que le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, se chargera du *counseling* d'emploi et du placement. Les deux ordres de gouvernement élaboreront et mettront en place ensemble des plans en vue de la coordination des activités dans les domaines suivants:

- formation spécialisée préparatoire à l'emploi;
- contacts pris par les employeurs et contacts avec les organisations patronales et syndicales;
- projets de développement de l'emploi;
- initiatives concernant les subventions salariales au titre de l'emploi; et
- éducation coopérative.

Enfin, l'entente reconnaît le besoin d'augmenter la participation du secteur privé à ces activités.

## Des éducateurs nantais au Québec

Une quinzaine d'étudiants de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et une vingtaine de professeurs venant de Nantes (France) ont effectué récemment un stage d'un genre nouveau.

Les premiers sont des professeurs en exercice qui suivent à l'UQAM un cours menant au nouveau certificat d'éducation des adultes. Les seconds travaillent dans un centre d'accueil pour jeunes de Nantes, lequel se préoccupe à la fois de travail social, de scolarisation et d'aide à l'emploi.

Désirant insuffler un nouvel esprit au Centre et connaître de nouvelles méthodes, ces derniers ont conçu le projet de venir étudier ce qui se faisait au Québec en ce domaine.

L'idée s'est concrétisée dans le cadre d'une activité de synthèse dirigée par M. Charles Côté, chargé de cours à l'UQAM.

Une grande partie de l'organisation du stage revient cependant aux étudiants québécois qui ont même hébergé chez eux la plupart de leurs confrères français.

L'accent a été mis sur l'enseignement de plusieurs matières, sur les techniques d'aide à l'emploi et sur l'encadrement social, affectif et culturel des populations-cibles. Des visites, ponctuées de multiples

rencontres et de séminaires, ont été effectuées dans des centres d'éducation d'adultes, centres d'accueil, centres d'éducation populaire de la Commission des écoles catholiques de Montréal, et autres.

Le succès du stage a été tel que les étudiants de l'UQAM qui y ont participé projettent de se rendre à Nantes au mois de mai prochain pour un stage semblable.

## Accord de coopération universitaire

L'Université de Sherbrooke (Québec) a conclu récemment un accord avec l'Université nationale de Côte d'Ivoire en vue de donner un cadre à des activités de coopération entre les deux établissements.

L'accord prévoit des échanges d'enseignants et de chercheurs ainsi que de documentation et d'information.

L'accord prévoit également que les deux établissements pourront procéder à l'élaboration de programmes communs de recherche.

Enfin, l'Université de Sherbrooke s'engage à collaborer à l'équipement de la Bibliothèque de sa partenaire, spécialement par l'envoi de ses publications.

Extrait de *Liaison*, bulletin d'information de l'Université de Sherbrooke, 13 septembre 1979.